

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance ordinaire* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 14 mars 2022 à 19 h 30* à l'hôtel de ville au 26 rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Nathalie Traversy, Josée Bussièrès et Marie-Pier Guévin-Michaud ainsi que messieurs les conseillers Steeve Desmarais, Jean Précourt et Jonathan Gamelin, sous la présidence du maire monsieur André Descôteaux, formant le quorum

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS : 40

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-03-84

Il est proposé par le conseiller Jean Précourt
Appuyé par la conseillère Steeve Desmarais

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le point « Affaires diverses » ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2022 ;
04. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 février 2022 (PTI)
05. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 février 2022 (Budget 2022)
06. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 février 2022 (Taxation 2022)
07. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 février 2022
08. Adoption des comptes payés et à payer ;
Période de questions ;

LÉGISLATION

Aucun élément à ce point

GREFFE ET APPLICATION DE LA LOI

09. Dépôt de la liste des donateurs et les rapports de dépenses de tous les candidats au cours de l'élection municipale de novembre 2021

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

10. Autorisation de paiement – monsieur Marc-André Harnois et son service de génie de la Fédération québécoise des municipalités – Planification et soutien-technique dans divers dossiers (374,70 \$ taxes en sus)
11. Contrat Groupe RDL Drummondville inc. – vérification comptable pour les exercices financier des années 2021-2022-2023
12. Modification au calendrier des séances du conseil de la Municipalité

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ CIVILE

13. Autorisation de paiement – monsieur Marc-André Harnois et son service de génie de la Fédération québécoise des municipalités – démolition Hôtel Traversy (1 424,48 \$ taxes en sus)
14. Autorisation de paiement – monsieur Marc-André Harnois et son service de génie de la Fédération québécoise des municipalités – démolition Hôtel Traversy (1 885,13 \$ taxes en sus)
15. Glissement de terrain no. 2 – Autorisation de paiement à monsieur Marc-André Harnois et son service de génie de la Fédération québécoise des municipalités (1 384,02 \$ taxes en sus)

VOIRIE MUNICIPALE

16. Balayage des rues, secteurs Pierreville et Notre-Dame – autorisation des travaux – Les Entreprises Clément Forcier inc. – 180 \$ / hre
17. Abat-poussière – Autorisation d’achat
18. Réduire la vitesse dans la zone scolaire- route 132 Pierreville
19. Paiement finale- Travaux Rg Haut de la Rivière- Mandat Les Services EXP Inc.
20. Octroi de contrat pour l’abattage de trois (3) arbres

HYGIÈNE DU MILIEU

21. Dépôt du rapport annuel 2020 pour la Stratégie d’économie d’eau potable
22. Autorisation de paiement Techni-Consultant – Plan d’intervention rue Descheneaux dans le cadre du programme TECQ (1 119,13 \$ taxes en sus)
23. Mandat à Techni-Consultant – David Lafontaine – Mise aux normes de l’assainissement des eaux usées secteur ND (Primeau volet 1)
24. Mandat à Techni-Consultant – David Lafontaine – dossier avis d’infraction site des neiges usées

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

25. OMH 1er Budget 2022 révisé – 236 \$
26. Fondation Santé Bas St-François-Choix d’un nom pour le trottoir de la Santé

AMÉNAGEMENT - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

27. Avis de motion règlement 232-2022 modifiant le règlement de zonage 160-2017 – Création d’une zone récréotouristique pour un projet de camping

LOISIRS ET CULTURE

28. Vente de garage – dates retenues pour l’année 2022
29. Camp de jour – Octroi de contrat et autorisation de paiement
30. Autorisation de paiement Côté Fleury – opérateurs de portes- 8 719,51 \$ (taxes en sus)
31. Autorisation de paiement Andora Lavoie – entretien patinoire ND saison 2021-2022
32. Engagement au projet Voisins Solidaires
33. Autorisation signature demande de financement projet Voisins Solidaires

-
34. Affaires diverses ;
 35. Documents déposés ;
 36. Rapport des rencontres des élus durant le mois
Période de questions ;
 37. Levée de l’assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 FÉVRIER 2022

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance ordinaire* du 14 février 2022, la secrétaire d’assemblée est dispensée d’en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Josée Bussières

Appuyé par le conseiller Jonathan Gamelin

2022-03-85

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance ordinaire du 14 février 2022* et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2022 (PTI)

L'adoption est reportée à une autre séance.

05. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2022 (Budget 2022)

L'adoption est reportée à une autre séance.

06. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2022 (Taxation 2022)

L'adoption est reportée à une autre séance.

07. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 FÉVRIER 2022

L'adoption est reportée à une autre séance.

08. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 28 février 2022 ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-03-86

Il est proposé par le conseiller Jean Précourt
Appuyé par le conseiller Steeve Desmarais

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire/commis-comptable à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Isabelle Tougas*, secrétaire/commis-comptable pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2022.

Isabelle Tougas
Secrétaire/commis-comptable

Municipalité de PIERREVILLE

Conseil du mois de Mars

ANNÉE 2022

Liste des comptes

	2021	Déboursés directs	
1	8590	Construction Thierry Lampron - Epoxy, poutres HV, crédit sur epoxy	19 741.21 \$
2	8591	Cyr Système - Enregistreur USB étang	2 121.29 \$
3	8592	Fondation Santé Bas Saint-François - 1/2 vers. Cotisation prise de sang	3 000.00 \$
4	8593	Entreprise Jean-Beauregard - Réparation de la barrière garage	482.90 \$
Sous-total des factures déjà payées			25 345.40 \$

Kilométrage, dépense payé avec salaire

1		Isabelle Tougas - Déplacement du mois de février 2022	8.75 \$
Sous-total des factures déjà payées			8.75 \$

Prélèvements automatiques

1		Bell Canada - Téléphone du mois de février 2022	1 362.26 \$
2		Hydro-Québec - Électricité de janvier 2022	5 929.32 \$
3		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. du mois de février 2022	10 463.04 \$
4		MRC Nicolet-Yamaska - 1/3 versement quote-part 2022	58 021.32 \$
5		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. du mois de février 2022	4 727.86 \$
6		RREMQ - Remise régime de retraite du mois de février 2022	2 887.84 \$
7		Sogetel - Service Internet du mois de février 2022	18.34 \$
8		Télus Mobilité - Cellulaire maire, dg, municipalité	95.48 \$
9		Visa Desjardins - Zoom, APL I Tunes, Microsoft, Papeterie St-Laurent	191.14 \$
10		Gestion Écono Plus inc. - Frais mensuel GPS	40.24 \$
Sous-total des factures déjà payées			83 736.84 \$

Fournisseurs 2021

1	8594	Boisvert Lyne - Déplacements 2021	2 193.40 \$
Sous-total des factures déjà payées			2 193.40 \$

Fournisseurs 2022

1	8595	Agritex - Filtre moteur, peinture vert, huile	95.03 \$
2	8596	Buropro - Photocopies du mois de février 2022	1 040.28 \$
3	8597	Centre du Québec Sans fil - Frais annuel Wifi extérieur	90.00 \$
4	8598	Dépanneur Pierreville - Essence camion du mois de février 2022	444.93 \$
5	8599	Entreprises M & G Gamelin inc. (Ultramar) - Diesel du mois de février 2022	237.03 \$
6	8600	Hamel Caroline - Subvention Hockey (Déyan Gauthier)	240.46 \$
7	8601	Hamel Caroline - Subvention Hockey (Maily Gauthier)	238.75 \$
8	8602	Groupe Infoplus - Hébergement des sauvegardes 125Go	827.68 \$
9	8603	Imprimerie De La Rive-Sud Ltée. - Enveloppes 9x12, enveloppes 9x14	2 205.22 \$
10	8604	Eurofins Environex - Tests d'eaux usées	905.72 \$
11	8605	Les Entreprises d'électricité D.A. inc. - Réparation de la sentinelle loisirs ND	175.71 \$
12	8606	Les Entreprises Bergeron 2009 inc. - 5/6 vers. Déneigement des rues et trottoirs	35 018.14 \$
13	8607/8608	Mégaburo - Diverses papeteries	884.62 \$
15	8609	Patrick Morin - Néon , ruban conduit gris, mèches drill, graisse	76.99 \$
14	8610	Postes Canada - Communiqué + Pierrepont	331.18 \$
16	8611	Québec Municipal - Service Internet annuel	350.67 \$
17	8612	Régie IAEP Bas St-François - Consommation d'eau mensuel	18 555.02 \$
18	8613	R.G.M.R Bas Saint-François - Vignette pour nouvelle adresse , 2/12 vers. Quote-part	19 976.27 \$
19	8614	Régie d'incendie Pierreville - St-François-Du-Lac	240.78 \$
20	8615	Réseau Biblio - Reliures de livres	25.71 \$
21	8616	Métro Rouillard & Frères - Aliments pour sinistrés	89.63 \$
22	8617	Messer - Bouteille de 20lbs de CO2	88.71 \$
23	8618	Climatisation chauffage Sorel-Tracy - Réparation du système de chauffage centre communautaire	777.23 \$
24	8619	ADN Copmmunication - Alertes municipales février 2022	52.72 \$
25	8620	Gamelin Yvon - Déneigements des stationnements	1 474.39 \$
26	8621	Cyr Système inc. - Moteur de fan poste Ally	1 106.60 \$
27	8622	CRD - Réparation de plaques d'acier face au 93, rue Maurault	344.93 \$
28	8623	Jérémy Bourbeau - Vaccin de protection pour les eaux usées	64.53 \$
Sous-total des factures à payer			85 958.93 \$

Total des factures du mois	197 243.32 \$
-----------------------------------	----------------------

Fait par Isabelle Tougas, commis comptable

PÉRIODE DE QUESTION

LÉGISLATION

Aucun élément à ce point

GREFFE ET APPLICATION DE LA LOI

09. DÉPÔT DE LA LISTE DES DONATEURS ET LES RAPPORTS DE DÉPENSES DE TOUS LES CANDIDATS AU COURS DE L'ÉLECTION MUNICIPALE DE NOVEMBRE 2021

La directrice générale dépose le formulaire de la directive D-M-XIV-1 soit la liste des donateurs et les rapports de dépenses de tous les candidats au cours de l'élection municipale de novembre 2021.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

10. AUTORISATION DE PAIEMENT – MONSIEUR MARC-ANDRÉ HARNOIS ET SON SERVICE DE GÉNIE DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – Planification et soutien-technique dans divers dossiers soit la présentation des coûts pour le programme triennal d'immobilisations (374,70 \$ taxes en sus)

CONSIDÉRANT QUE monsieur Marc-André Harnois et son service de génie de la Fédération québécoise des municipalités ont été mandatés pour la présentation des coûts pour le programme triennal d'immobilisations ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu, en date du 31 décembre 2021, la facture pour les honoraires du service de génie de la FQM se détaillant ainsi :

Monsieur Marc-André Harnois au tarif horaire de 99,92 \$ pour un total de 3,75 hres de travail ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-03-87

Il est proposé le conseiller Steeve Desmarais
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture de la Fédération québécoise des municipalités, pour le temps travaillé de monsieur Marc-André Harnois et son service de génie pour l'étude pour des travaux futurs aux tarifs mentionnés ci-haut, pour une somme de ± 374,70 \$ (taxes en sus) ;

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Honoraires FQM » 02 320 00 951

11. CONTRAT GROUPE RDL DRUMMONDVILLE INC. – Vérification comptable pour les exercices financiers 2021-2022-2023

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville doit annuellement faire procéder à la vérification comptable de ses états financiers ;

CONSIDÉRANT QUE le Groupe RDL Drummondville inc. a présenté une offre de services pour les exercices financiers 2021-2022-2023 le 29 novembre 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE des demandes de soumissions ont été adressés à d'autres cabinets comptables ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité a pris connaissance de cette offre de service et est en accord avec les termes ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé que la vérification de fin d'année soit effectuée sur place à l'hôtel de ville ;

2022-03-88

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Josée Bussières
Appuyé par le conseiller Jean Précourt

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte l'offre de Groupe RDL Drummondville inc. pour la vérification comptable annuelle des exercices financiers 2021-2022-2023 aux montants suivants plus les taxes applicables :

Pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021 : 17 950 \$

Pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022 : 19 115 \$

Pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 : 20 360 \$

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Comptabilité et vérifications » 02 130 00 413

12. MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désire modifier le calendrier afin que les séances se tiennent les mardis au lieu des lundi ;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau calendrier se lit comme suit :

MARDI 12 AVRIL

MARDI 10 MAI

MARDI 14 JUIN

MARDI 12 JUILLET

MARDI 23 AOÛT

MARDI 13 SEPTEMBRE

MARDI 11 OCTOBRE

LUNDI 14 NOVEMBRE

MARDI 13 DÉCEMBRE

2022-03-89

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé la conseillère Nathalie Traversy
Appuyé par le conseiller Jonathan Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le nouveau calendrier des séances du conseil de la Municipalité tel que décrit ci-haut.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ CIVILE

13. AUTORISATION DE PAIEMENT – MONSIEUR MARC-ANDRÉ HARNOIS ET SON SERVICE DE GÉNIE DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – Démolition Hôtel Traversy (1 424,48 \$ taxes en sus)

CONSIDÉRANT QUE monsieur Marc-André Harnois et son service de génie de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a été mandaté dans le dossier des travaux de démolition de l'Hôtel Traversy ;

CONSIDÉRANT QUE la préparation du devis et la visite des lieux ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu, en date du 31 décembre 2021, la facture pour les honoraires du service de génie de la FQM se détaillant ainsi :

Monsieur Moëzz Chebbi au tarif horaire de 84,63 \$ pour un total de 7 hres de travail ;

Monsieur Marc-André Harnois au tarif horaire de 99,92 \$ pour un total de 0,5 hre de travail ;

Monsieur Jean-Pierre Dufour au tarif horaire de 99,92 \$ pour un total de 5,75 hres de travail ;

Madame Line Ouellet au tarif horaire de 36,75 \$ pour un total de 0,50 hre de travail ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-03-90

Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud
Appuyée par le conseiller Steeve Desmarais

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture du service de génie de la FQM d'une somme de ± 1 424,48 \$ incluant les frais de repas et les frais de kilométrage (taxes en sus).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Dossier Hôtel Traversy » 02 690 00 419

14. AUTORISATION DE PAIEMENT – MONSIEUR MARC-ANDRÉ HARNOIS ET SON SERVICE DE GÉNIE DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – Démolition Hôtel Traversy (1 885,13 \$ taxes en sus)

CONSIDÉRANT QUE monsieur Marc-André Harnois et son service de génie de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a été mandaté dans le dossier des travaux de démolition de l'Hôtel Traversy ;

CONSIDÉRANT QUE ce mandat consiste à la préparation du devis par l'équipe de Jean-Pierre Dufour et son équipe ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu, en date du 31 janvier 2022, la facture pour les honoraires du service de génie de la FQM se détaillant ainsi :

Monsieur Moëzz Chebbi au tarif horaire de 88,86 \$ pour un total de 19,50 hres de travail ;

Monsieur Jean-Pierre Dufour au tarif horaire de 104,92 \$ pour un total de 0,75 hre de travail ;

Madame Émilie Blyth au tarif horaire de 73,67 \$ pour un total de 1 hre de travail ;

2022-03-91

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Nathalie Traversy
Appuyée par la conseillère Josée Bussièrès

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture du service de génie de la FQM d'une somme de ± 1 885,13 \$ (taxes en sus).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Dossier Hôtel Traversy » 02 690 00 419

15. GLISSEMENT DE TERRAIN NO. 2 – Autorisation de paiement à monsieur Marc-André Harnois et son service de génie de la Fédération québécoise des municipalités (1 384,02 \$)

CONSIDÉRANT QUE monsieur Marc-André Harnois, ingénieur à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a été mandaté dans le dossier des travaux de stabilisation du deuxième glissement de terrain sur le rang de l'Île ;

CONSIDÉRANT la préparation de l'audience avec Me Soucy dans ce litige ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu, en date du 31 décembre 2021, la facture pour les honoraires du service de génie de la FQM se détaillant ainsi :

Monsieur Marc-André Harnois au tarif horaire de 99,92 \$ pour un total de 13,75 heures de travail ;

2022-03-92

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Nathalie Traversy
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des honoraires du service de génie de la FQM, pour une somme de ± 1 384,02 \$ incluant les frais de déplacement (taxes en sus) pour le soutien technique et la gestion de projet, dans le cadre des travaux de stabilisation du deuxième glissement de terrain sur le rang de l'Île.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Glissement de terrain – Rang de l'île » 03 310 00 004

VOIRIE MUNICIPALE

16. BALAYAGE DES RUES, SECTEURS PIERREVILLE ET NOTRE-DAME LES ENTREPRISES CLÉMENT FORCIER INC. – Autorisation des travaux 180 \$ / HRE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire procéder au balayage et au nettoyage printanier des rues dans les secteurs Pierreville et Notre-Dame ;

2022-03-93

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Jean Précourt
Appuyée par le conseiller Steeve Desmarais

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat de balayage et de nettoyage des rues dans les secteurs de Pierreville et Notre-Dame à l'entreprise Clément Forcier au taux horaire de 180 \$/heure, et ce, comparativement à 171 \$/heure pour l'année 2020. De plus, une surcharge de carburant s'ajoute au taux horaire de 180 \$/heure ;

QUE le montant total des travaux ne devra pas excéder la somme de 5 000 \$.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Balayage des rues » 02 320 03 521

17. ABAT-POUSSIÈRE – Autorisation d’achat

CONSIDÉRANT QUE lorsqu’un véhicule circule sur les routes non pavées de notre municipalité, soit la rue Lefebvre et le chemin longeant le bord de l’eau devant l’Hôtel de Ville, il y a beaucoup de poussières qui se répandent et incommode les résidents et les plaisanciers ;

CONSIDÉRANT QUE pour remédier à ce problème, il faut procéder à l’épandage de chlorure de calcium liquide 35 %, de l’abat-poussière ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-03-94

Il est proposé par le conseiller Jean Précourt
Appuyé par le conseiller Steeve Desmarais

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, de procéder à l’achat et à l’épandage d’abat-poussière pour la rue Lefebvre, ainsi que le chemin longeant le bord de l’eau devant l’Hôtel de Ville, pour 1 618 litres de chlorure de calcium 35 % en vrac liquide à l’entreprise SOMAVRAC de Trois-Rivières au coût de 1,015 \$ du litre, pour un total de 1 642,27 \$;

QUE la somme représente un montant de ± 703,39 \$ (taxes en sus) pour la rue Lefebvre, soit 693 litres, ainsi qu’un montant de ± 938,88 \$ (taxes en sus) pour le bord de l’eau, soit 925 litres.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « E/R – Chemins – Ens. Pierreville » 02 320 00 521 et « E/R Bord de l’eau – rues » 02 701 41 521

18. RÉDUIRE LA VITESSE DANS LA ZONE SCOLAIRE-ROUTE 132 PIERREVILLE

CONSIDÉRANT la demande d’un citoyen de Pierreville à l’effet de vouloir apporter des changements dans la vitesse consentie dans la zone scolaire sur la route 132 à Pierreville puisque celui-ci considère que la vitesse autorisée de 50 km/h est excessive et dangereuse pour les enfants et les parents qui tentent de traverser la rue en toute sécurité et aussi à ceux qui veulent sortir du stationnement de l’école ;

CONSIDÉRANT que dans plusieurs municipalités toutes les zones scolaires sont réglementées et la vitesse permise est de 30 km/h ;

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports a révisé ses procédures et qu’une résolution municipale doit être rédigée afin de confirmer les problématiques sur le réseau routier ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-03-95

Il est proposé par le conseiller Steeve Desmarais
Appuyé par la conseillère Josée Bussières

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, de demander au ministère des Transports de faire une analyse de la vitesse dans la zone scolaire sur la route 132 à Pierreville afin d’apporter des modifications à la vitesse permise soit de passer de 50 km/h à 30 km/h la circulation routière dans cette zone ainsi que de la possibilité de faire l’installation d’un panneau avec clignotants jaunes.

19. PAIEMENT FINAL - TRAVAUX RG HAUT DE LA RIVIÈRE- MANDAT LES SERVICES EXP INC.

CONSIDÉRANT la résolution 2021-08-311 qui mandatait Les services EXP inc. pour la surveillance des travaux de réfection du rang Haut de la Rivière ;

CONSIDÉRANT QUE son mandat consistait en la prise d'échantillon et d'analyse granulométrique à la carrière et sur le chantier, le carottage et l'essai des carottes enrobés ;

CONSIDÉRANT QU'IL devait fournir un rapport final incluant le journal et les mémos de chantier et comprenant les recommandations en cas de non-conformité ;

CONSIDÉRANT QUE son mandat est maintenant terminés ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-03-96

Il est proposé par le conseiller Jean Précourt
Appuyé par le conseiller Steeve Desmarais

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de procéder au paiement final pour ces travaux qui avait été confiés à Les services EXP inc. selon la résolution 2021-08-311 le 13 août 2021 pour un montant total de 6 507,00 \$ (taxes en sus).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Réfection rg Haut-de-la-Rivière » 03 310 00 026

20. OCTROI DE CONTRAT POUR L'ABATTAGE DE TROIS (3) ARBRES

CONSIDÉRANT QU'UNE demande pour abattre trois (3) arbres a été soumise à la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE lesdits arbres sont sur le terrain de la municipalité et qu'ils sont considérés dangereux ;

**Cette résolution est
abrogée par la
résolution 2022-04-120
lors de la séance du 12
avril 2022**

2022-03-97

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandés à deux émondeurs de soumissionnés ;

CONSIDÉRANT QU'UNE seule soumission a été reçus ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Steeve Desmarais
Appuyé par le conseiller Jonathan Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'embauche de l'entreprise Arboriculture de Beauce Inc. au montant de 3 700 \$ (taxes en sus).

QUE le montant se détaille ainsi :

2 200 \$ pour l'abattage de 3 arbres matures
600 \$ pour la récupération des branches (4 pouces et moins)
900 \$ pour la récupération de bois (4 pouces et plus)

Le tout, tel que la soumission 3552 fournis le 10 mars 2022

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « B.N.D. voirie » 02 320 01 620

HYGIÈNE DU MILIEU

21. DÉPÔT RAPPORT ANNUEL 2020 STRATÉGIE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

La directrice générale dépose le rapport annuel 2020 pour la Stratégie d'économie d'eau potable et en fait un bref résumé.

22. AUTORISATION DE PAIEMENT TECHNI-CONSULTANT – Plan d'intervention rue Descheneaux (programme TECQ) (1 119,13 taxes en sus)

CONSIDÉRANT QU'un mandat a été donné à la firme Techni-Consultant pour la préparation d'un plan d'intervention concernant le projet sur la rue Descheneaux secteur Notre-Dame dans le cadre de la programmation de la taxe d'accise (TECQ) ;

CONSIDÉRANT QUE la numérisation des plans chez Bélitec ont été effectué ;

CONSIDÉRANT QUE la facture n°01425 au montant de 1 119,13 \$ taxes en sus doit être acquittée ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-03-98

Il est proposé par le conseiller Steeve Desmarais
Appuyée par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture à la firme Techni-Consultant au montant de ± 1 119,13 \$ (taxes en sus).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Plan d'intervention ND » 02 414 00 445 et « Plan d'intervention Pville » 02 414 10 446

23. MANDAT À TECHNI-CONSULTANT – DAVID LAFONTAINE – Mise aux normes de l'assainissement des eaux usées secteur ND (Primeau- Volet 1)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait débuté une étude en 2017 avec la firme W.S.P., afin d'évaluer les coûts de modification du site actuel ;

CONSIDÉRANT QUE nous désirons confier à Techni-Consultant, représenté par David Lafontaine président, le mandat d'accompagnement pour la mise aux normes de l'assainissement des eaux usées du secteur Notre-Dame en déposant une demande d'aide financière dès le mois d'avril 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE cette 1^{re} étape est primordiale afin de rendre admissible tous les frais imputables aux demandes à venir ;

CONSIDÉRANT QUE la 2^e étape sera d'établir au plus tard en juin 2022, via le système d'appel d'offres public les services d'ingénierie nécessaires pour compléter les études préliminaires décrites dans le volet 1.1 du programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) du ministère des affaires municipales et de l'habitation (MAMH) ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-03-99

Il est proposé par le conseiller Jonathan Gamelin
Appuyée par la conseillère Josée Bussières

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de confier la présentation du projet au programme (PRIMEAU), ainsi que la préparation des plans et devis, l'appel d'offres, estimation des coûts, etc. à Techni-Consultant ;

QUE cette offre de service est établie sur une base forfaitaire incluant les activités telles que décrites pour un montant de 7 900 \$ (taxes en sus) telle que présenté à la municipalité le 22 février 2022.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Station d'épuration secteur ND » 03 310 00 009

24. MANDAT À TECHNI-CONSULTANT – DAVID LAFONTAINE – Dossier avis d'infraction site des neiges usées

CONSIDÉRANT QUE le 5 août 2021, nous avons reçu une sanction administrative du ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques au montant de 2 500 \$;

CONSIDÉRANT QUE cet hiver, une inspection a de nouveau été effectué par le MELCC ;

CONSIDÉRANT QU'il faudra prendre action rapidement afin d'éviter d'autres sanctions et que ce dossier soit transféré à des équipes des enquêtes du ministère concerné ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-03-100

Il est proposé par le conseiller Jean Précourt
Appuyée par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Techni Consultant pour analyser ce dossier et y apporter dans un bref délai des correctifs pour remédier à la situation.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Agrandissement site des neiges usées » 03 310 02 004

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

25. OMH 1^{er} BUDGET 2022 RÉVISÉ – 236 \$

CONSIDÉRANT QUE l'Office d'habitation Nicolet-Yamaska a déposé une première révision budgétaire de l'organisme le 8 mars 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE cette révision présente une hausse de 236 \$ au montant offert par la municipalité à l'organisme ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-03-101

Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud
Appuyé par le conseiller Steeve Desmarais

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la première révision budgétaire 2022 de l'Office d'habitation Nicolet-Yamaska tel que proposée et d'ajouter une somme de 236 \$ afin de payer les modifications apportées au budget.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Participation O.M.H.P. » 02 520 00 970

26. FONDATION SANTÉ BAS ST-FRANÇOIS-choix d'un nom pour le trottoir de la Santé

CONSIDÉRANT QUE la construction du trottoir santé débutera au printemps 2022 à la COOP de Santé ;

CONSIDÉRANT QUE la fondation veut lui donner un nom pour les cinq (5) prochaines années ;

CONSIDÉRANT QUE la fondation offre à la municipalité de Pierreville de profiter d'une vitrine pour honorer une personne différente à chaque année pendant 5 ans, en dédiant son nom au trottoir santé ;

CONSIDÉRANT QU'EN retour, la contribution financière pourrait prendre la forme d'une exemption de taxes municipales pour les cinq (5) prochaines années.

2022-03-102

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Josée Bussièrès
Appuyé par le conseiller Jean Précourt

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de ne pas donner suite à la demande de la Fondation Santé Bas St-François relativement à une contribution financière de la municipalité s'échelonnant sur les cinq (5) prochaines années sous la forme d'une exemption de taxe municipale

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Coop clinique médicale » 02 590 00 970*

AMÉNAGEMENT – URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

27. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 232-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 160-2017 – Changement de zonage résidentiel pour récréotouristique pour un projet de camping de Monsieur Gaétan Mondou

Avis de motion est donné par le conseiller le conseiller Steeve Desmarais que lors d'une prochaine séance sera adopté le règlement 232-2022, règlement modifiant le règlement de zonage 160-2017 visant à créer une zone récréotouristique (rue Poirier) à même une partie de la zone H-17, ainsi que modifier la grille des usages.

LOISIRS ET CULTURE

28. VENTE DE GARAGE – Dates retenues pour l'année 2022

CONSIDÉRANT QUE le règlement no. 01-2002 concernant les ventes de garage stipule que le conseil doit statuer par résolution sur les dates retenues pour les ventes de garage ;

2022-03-103

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Steeve Desmarais
Appuyée par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que les dates suivantes soient retenues pour les ventes de garage pour l'année 2022 soit les 21, 22 et 23 mai, ainsi que les 2, 3 et 4 septembre.

29. CAMP DE JOUR – Octroi de contrat et autorisation de paiement

CONSIDÉRANT QUE le comité des loisirs de Saint-François-du-Lac a déposé une offre pour planifier, organiser et coordonner un camp de jour pour l'été 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville trouve important d'offrir un camp de jour abordable afin de combler les besoins et les attentes des familles de notre territoire ;

CONSIDÉRANT QUE le comité s'assurera du respect des mesures d'hygiène en place lors de la période d'activités ;

2022-03-104

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Nathalie Traversy
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat du camp de jour 2022 au comité des loisirs de Saint-François-du-Lac afin que ces organisateurs planifient, organisent et coordonnent les activités du camp de jour, le tout en conformité au montant de 9 500 \$;

QUE le comité aura la responsabilité du recrutement des animateurs, de la formation de ces derniers, du suivi des activités et de la gérance des inscriptions ;

QUE la Municipalité procédera au paiement en un seul versement dû le 15 juin 2022.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Camp de jour – Dépense » 02 701 53 690

30. AUTORISATION DE PAIEMENT CÔTÉ FLEURY – Opérateurs de portes - 8 719,51 \$ (taxes en sus)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait l'achat d'un système de contrôle d'accès en procédant à l'installation de serrures de marque Kaba par le biais de la résolution no 2018-06-166 ;

CONSIDÉRANT QUE des ajouts au contrat initial via la résolution no 2018-11-402 ont été effectués soit avec l'installation d'un bouton opérateur au bâtiment du centre communautaire et ce afin de faciliter l'accès aux personnes handicapés ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution no 2020-06-210 autorisait l'achat d'un contrôleur et lecteur Kaba pour la clôture au garage municipal ;

CONSIDÉRANT QU'IL y a eu l'achat de trois (3) barres paniques et ce en vue de remplacer les barres paniques existantes ;

2022-03-105

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Précourt
Appuyé par la conseillère Josée Bussièrès

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de procéder au paiement final à l'entreprise CÔTÉ FLEURY en vue de clore le dossier relatif à l'acquisition et au bon fonctionnement du système de contrôle d'accès pour les édifices municipaux pour un montant de 8 719,51 \$ (taxes en sus).

QUE le montant total déboursé pour ce système est de 22 227,44 \$ (taxes en sus).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Clés et logiciel » 03 310 00 021

31. AUTORISATION DE PAIEMENT ANDORA LAVOIE – Entretien de la patinoire saison 2021-2022 (1 200 \$)

CONSIDÉRANT que la Municipalité a donné à contrat l'entretien de la patinoire pour le secteur Notre-Dame pour la saison 2021-2022 ;

CONSIDÉRANT QUE les conditions météorologiques ne sont plus favorables à l'entretien de la patinoire ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Lavoie aura à se déplacer à tous les jours pour effectuer l'entretien de la patinoire ainsi que l'ouverture et la fermeture du chalet des Loisirs ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Lavoie s'est assuré que les mesures sanitaires étaient respectées ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-03-106

Il est proposé par le conseiller Steeve Desmarais
Appuyé par la conseillère Josée Bussières

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le paiement de 1 200 \$ en guise de remboursement de dépense à madame Andora Lavoie.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : «Patinoire ND» 02 701 30 145

Monsieur le maire André Descôteaux, par souci de transparence, se retire de la table du conseil pour les résolutions qui suivent. Madame Nathalie Traversy préside les résolutions suivantes.

32. ENGAGEMENT AU PROJET VOISINS SOLIDAIRES

ATTENDU QUE l'appel de projets « Voisins Solidaires » financé par l'organisme Espace Muni vient soutenir les municipalités et les MRC qui souhaitent développer, maintenir ou améliorer des initiatives comme « Voisins Solidaires » permettant de tisser des liens sociaux et intergénérationnels, de briser l'isolement et de contribuer à la santé globale et à la qualité de vie des citoyennes et citoyens, ainsi qu'au développement des communautés;

ATTENDU QUE qu'au moins dix-huit (18) organismes communautaires et comités, par leurs missions respectives, desservent des citoyennes et citoyens de tous âges dans le Bas-St-François;

ATTENDU QUE lesdits organismes communautaires et comités ont déjà eu une première rencontre collective le 25 août 2021, pendant une période d'accalmie de la pandémie de la COVID-19 ont pu faire connaissance et présenter leurs missions, objectifs et activités d'avant la pandémie et dénoncer les effets pervers vécus par leurs clientèles respectives depuis mars 2020;

ATTENDU QUE lesdits organismes communautaires et comité ont manifesté le désir de pouvoir se faire connaître, collaborer, se rejoindre dans un projet rassembleur, en gardant chacun ses couleurs respectives et évitant de présenter des activités produisant involontairement des chevauchements ou des redondances auprès des clientèles concernées;

ATTENDU QUE la FADOQ club de Pierreville est partie prenante des organismes communautaires et des comités;

CONSIDÉRANT QUE les responsables et la Santé publique et le gouvernement du Québec procèdent à la fin des mesures sanitaires et à la reprise des activités d'avant pandémie;

CONSIDÉRANT QUE les organismes communautaires et les comités desservant les clientèles du Bas-St-François comptent bien reprendre les objectifs présentés lors de leur rencontre collective du 25 août 2021; Considérant que la Municipalité de Pierreville manifeste de l'intérêt et la volonté à encourager et supporter un projet « Voisins Solidaires » soumis par la FADOQ club de Pierreville à l'organisme Espace Muni, pour l'obtention d'un financement maximal de 10,000 \$. Le projet doit être présenté au plus tard, le 25 mars 2022 et doit être réalisé dans un délai de deux (2) ans.

2022-03-107

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Steeve Desmarais
Appuyé par le conseiller Jean Précourt

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillères et conseillers présents de confirmer formellement l'engagement de la Municipalité de Pierreville à reconnaître le projet rassembleur « Voisins solidaires » élaboré et présenté par la FADOQ club de Pierreville avec la collaboration des organismes communautaires et les comités desservant les clientèles du Bas-St-François.

33. AUTORISATION SIGNATURE DEMANDE DE FINANCEMENT PROJET VOISINS SOLIDAIRES

ATTENDU QUE l'appel de projet « Voisins solidaires » financé par l'organisme Espace Muni vient soutenir les municipalités et les MRC qui souhaitent développer, maintenir ou améliorer des initiatives de « Voisins solidaires »;

ATTENDU QUE la période de la pandémie de la COVID-19 a eu des conséquences et impacts importants au niveau de la population en général;

ATTENDU QUE le projet « Voisins solidaires » peut permettre aux organismes communautaires et aux comités de tisser des liens entre eux, liens sociaux et intergénérationnels, visant à mettre fin au travail en silo, au profit d'une approche commune, dans un but collectif de briser l'isolement et de contribuer à la santé globale et à la qualité de vie des citoyennes et citoyens, particulièrement aux diverses clientèles plus vulnérables et appauvries des communautés du Bas-St-François;

CONSIDÉRANT QUE la FADOQ club de Pierreville se présente comme porteur du dossier, impliquant ainsi l'élaboration et présentation du projet à Espace Muni, mise en marche du projet entre le 1^{er} mai 2022 et le 30 avril 2024, présentation des rapports les 31 mars 2023 et 31 mai 2024;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville reconnaît l'importance de développer un projet rassembleur tel « Voisins solidaires » pour les différents organismes communautaires et comités desservant la population du Bas-St-François, dont celle de Pierreville, nommément;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville agit à titre de fiduciaire dans ce projet ;

2022-03-108

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Steeve Desmarais
Appuyé par la conseillère Josée Bussièrès

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillères et conseillers présents d'autoriser la directrice générale de la Municipalité et la FADOQ club de Pierreville à signer au nom de la Municipalité de Pierreville tous les documents relatifs à la demande de financement présentée par la FADOQ club de Pierreville dans le cadre de cet appel de projet ; QUE la Municipalité ne s'engage à aucune responsabilité de quelque nature que ce soit.

Monsieur le maire André Descôteaux réintègre la table du conseil.

34. AFFAIRES DIVERSES

35. DOCUMENTS DÉPOSÉS

1. Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François – Procès-verbal de la séance du 24 janvier 2022
2. Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François – rapport mensuel février récupération (5,49 tm)
3. Régie intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas St-François – Procès-verbal de la séance du 6 décembre 2021
4. Régie intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas St-François – Bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021
5. Lettre d'une citoyenne – Madame Johanne Bégin

36. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Nathalie Traversy, Josée Bussièrès et Marie-Pier Guévin-Michaud et messieurs Steeve Desmarais, Jean Précourt et Jonathan Gamelin ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

PÉRIODE DE QUESTION

37. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2022-03-109

Il est proposé par la conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à .

André Descôteaux
Maire

Lyne Boisvert, CPA, CGA
Directrice générale/
greffière/trésorière